



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE CORSE  
PREFET DE CORSE DU SUD

**FORMULAIRE SIMPLIFIE D'EVALUATION D'INCIDENCES NATURA 2000  
POUR UNE AOT NESCESSITANT UN ANCRAGE EN MER**

(exemples: pontons, corps-morts, ...)

Un formulaire simplifié: pourquoi faire?

L'objectif de ce formulaire simplifié est d'aider le demandeur de l'autorisation d'occupation du domaine public maritime (DPM) à réaliser l'évaluation d'incidences Natura 2000 pour l'occupation qu'il sollicite. Le demandeur est seul responsable de son évaluation et peut donc apporter tout complément d'information qu'il jugerait nécessaire (portail Natura 2000: <http://http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>)

**1/ Description du mouillage:**

Commune: .....

Le projet concerne un ou plusieurs sites Natura 2000:

Lister le ou les sites Natura

2000: .....

Vous pouvez visualiser les sites Natura 2000 de CORSE en allant sur le lien ci-dessous

<http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/aperçu-general-tableau-de-bord-r248.html>

**2/Recensement et incidences:**

Le tableau non exhaustif ci-après permet:

- de recenser les habitats et espèces présents sur la zone concernée par l'autorisation d'occupation à proximité (ex.: herbiers de posidonies)
- d'analyser et d'évaluer les incidences engendrées par votre occupation sur son implantation directe et à proximité (ex.: ragage de la chaîne sur le fond susceptible de détruire ou dégrader les herbiers ...)

Habitats / Espèces	Présence	Si présence, préciser la ou les incidences potentielles		Mesures prises pour atténuer ou supprimer les incidences	
Herbiers de posidonies	oui <input type="checkbox"/>	Ragage de la chaîne	oui <input type="checkbox"/>	Utilisation d'un système de mouillage adapté à la présence d'herbiers	oui <input type="checkbox"/> (joindre un descriptif)
	non <input type="checkbox"/>		non <input type="checkbox"/>		non <input type="checkbox"/>

**3/ Conclusion**

Rappel: il est de la responsabilité du demandeur de l'autorisation d'occupation sur le DPM de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000

En conclusion, votre occupation est-elle susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000?

NON

Dans ce cas, ce formulaire accompagné de vos éventuelles pièces complémentaires est à joindre en complément de la demande d'autorisation et à adresser au Service Mer et Littoral de la DDTM de CORSE du SUD, Terre-plein de la gare, 20302 AJACCIO cedex 9.

OUI

Dans ce cas, l'évaluation des incidences Natura 2000 doit se poursuivre. Un dossier complet devra être établi en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

A (lieu): .....

Nom et prénom:.....

Le (date): .....

Signature: